

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**



L'histoire nationale négligée!

L'histoire du Québec n'a pas assez de place dans l'enseignement et la recherche universitaires

MONTREAL (Québec), le 3 octobre 2011 – Le président de la Fondation Lionel-Groulx, M. Claude Béland, a tenu une conférence de presse aujourd'hui en présence de M. Éric Bédard, chercheur, historien et professeur à la Télé-Université, M. Robert Comeau, historien et porte-parole de la Coalition pour l'histoire, Mme Myriam D'Arcy, chercheuse et candidate à la maîtrise en histoire à l'Université du Québec à Montréal et M. Pierre Graveline, directeur de la Fondation Lionel-Groulx.

Tenue dans les locaux de la Fondation Lionel-Groulx, cette conférence révélait les résultats d'une étude sur la place que l'histoire nationale du Québec occupe dans le réseau universitaire québécois. Cette étude a été menée par M. Éric Bédard en collaboration avec Mme Myriam D'Arcy.

« Dans l'offre de cours d'histoire aussi bien que dans la formation des maîtres et dans la recherche, les universités québécoises n'assument pas pleinement leur responsabilité à l'égard de notre histoire nationale, » déclare M. Claude Béland.

Résumé de l'étude

Les futurs enseignants qui donneront le cours « Histoire et éducation à la citoyenneté » de secondaire 3 et 4 reçoivent une formation nettement insuffisante sur le Québec. Le diplômé en enseignement secondaire de l'UQAM aura reçu quatre cours en histoire du Québec; celui de l'Université de Laval, trois; celui de l'Université de Sherbrooke, deux; celui de l'Université de Montréal, de trois à sept. Les programmes de baccalauréat en enseignement secondaire instaurés en 1994, axés davantage sur la pédagogie et la didactique, contreviennent à l'esprit du rapport Parent.

« L'offre de cours des départements d'histoire québécois néglige les grands événements de notre histoire nationale. Par exemple, nos départements francophones ne disposent d'aucun spécialiste de la guerre de la Conquête, des Rébellions de 1837 ou de l'histoire constitutionnelle du Québec, » déclare M. Bédard.

Le financement fédéral de la recherche en histoire, rendu possible grâce au Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) ou au Programme des chaires du Canada, n'incite guère les chercheurs québécois à consacrer leurs recherches à l'histoire politique et nationale du Québec. Les thèmes de recherche sur lesquels travaillent actuellement les historiens universitaires spécialisés sur le Québec montrent un intérêt marqué pour l'histoire sociale et culturelle. Sauf l'UQAM, aucun département québécois n'offre de cours spécifiques sur la guerre de Sept ans, les conscriptions ou la Révolution tranquille. Même l'offre de cours du Département d'histoire de l'UQAM a fait récemment l'objet d'une importante refonte au profit de l'histoire sociale.

Selon les chiffres obtenus, 575 mémoires de maîtrise et 141 thèses de doctorat en histoire ont été produits depuis 1995 dans les départements francophones. « Après avoir analysé les titres de ces recherches, on peut affirmer que 22 % des mémoires et des thèses d'histoires réalisés depuis 1995 portaient sur un personnage ou un événement marquant de notre histoire nationale. Si l'on donne à l'histoire nationale un sens large, qui englobe les grands événements et personnages, mais ne s'y réduit pas, on constate que 35 % des mémoires et 33 % des thèses traitaient de la question nationale, » conclut M. Bédard. Ces chiffres montrent l'inadéquation entre l'intérêt soutenu des étudiants pour notre histoire nationale et l'expertise professorale à leur disposition.

Recommandations

Pour remédier à la situation, la Coalition pour l'histoire dont fait partie la Fondation Lionel-Groulx recommande notamment « que le programme de formation pour le futur enseignant du secondaire soit sérieusement rehaussé au niveau disciplinaire, » affirme M. Robert Comeau, porte-parole de la Coalition.

Autres recommandations :

- Le retour du certificat d'un an consacré à la pédagogie et aux stages de formation dans les écoles.
- Pour être accepté au certificat en pédagogie, le futur enseignant en histoire au secondaire devra :
 - avoir réussi au moins 20 cours en histoire à l'université (60 crédits)
 - dont au moins 10 cours en histoire du Québec et/ou Canada consacrés à la question nationale et/ou constitutionnelle à l'université (6 crédits).
- Que les personnes qui enseignent l'histoire au collégial disposent minimalement d'une maîtrise dans cette discipline.
- Que les personnes qui enseignent les cours d'histoire du Québec et/ou Canada au collégial disposent d'une maîtrise spécialisée en histoire du Québec et/ou du Canada.
- Fonder un cinquième centre à l'institut national de recherche scientifique, l'INRS, qui serait exclusivement consacré à l'histoire politique du phénomène national du Québec.
- En plus d'assurer ses missions d'enseignement et de recherche, le nouveau centre pourrait coordonner l'octroi de chaires de recherche sur le Québec dans les universités québécoises.

À propos de la Fondation Lionel-Groulx

Créée par Lionel Groulx et héritière de sa maison, sa bibliothèque, ses archives, son œuvre intellectuelle et littéraire, la Fondation Lionel-Groulx est aussi héritière du combat qu'a mené cet homme — en son époque et avec les convictions qui étaient les siennes — pour défendre notre nation, l'enseignement de son histoire, sa langue et sa culture, ainsi que pour promouvoir son émancipation. C'est en poursuivant et en actualisant ce combat que la Fondation remplit son devoir de mémoire envers Lionel Groulx et accomplit sa mission.

- 30 -

**Rapport complet disponible sur demande et sur le site :
www.fondationlionelgroulx.org**

Source : La Fondation Lionel-Groulx

Contact médias et pour des entrevues :

M. Pierre Graveline, directeur général de la Fondation Lionel-Groulx
Tél. : 514 271-4759 poste 222.
Courriel : pgraveline@cooptel.qc.ca
www.fondationlionelgroulx.org